



CONSEIL

Cent soixante-douzième session

Rome, 24-28 avril 2023

Évolution des débats au sein d'autres instances intéressant la FAO

Résumé

Conformément à l'usage, le Conseil est informé de l'évolution des débats au sein d'autres instances intéressant la FAO, en l'occurrence sur les thèmes suivants:

- 1) la transformation numérique au centre de l'attention;
- 2) neuvième session de l'Organe directeur du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture;
- 3) deuxième Forum international du Cadre mondial contre la pénurie d'eau dans l'agriculture et adoption de l'«Appel à l'action de Praia».

On trouvera de plus amples informations sur les thèmes susmentionnés dans les annexes web au document CL 172/INF/4.

Suite que le Conseil est invité à donner

Les thèmes susmentionnés sont présentés aux participants à la 172^e session du Conseil pour information seulement.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Rakesh Muthoo
Directeur

Division des services aux organes directeurs (CSG)

Tél.: +39 06570 55987

Courriel: CSG-Director@fao.org

I. La transformation numérique au centre de l'attention

1. Grâce à la dynamique créée par l'innovation et la technologie, qui ont joué un rôle de levier, on a pu constater ces dernières années que le numérique pouvait aider à répondre à des besoins mondiaux immédiats et à bâtir un meilleur avenir pour nos systèmes agroalimentaires. Les initiatives numériques de la FAO sont extrêmement importantes pour le mandat de l'Organisation et la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), mais ce n'est qu'en sensibilisant davantage aux solutions, politiques et pratiques numériques novatrices et en accroissant leur adoption au niveau mondial que nous atteindrons l'échelle nécessaire pour véritablement transformer les systèmes agroalimentaires. L'essor d'une participation inclusive et modulable à des forums qui rassemblent et promeuvent un réseau d'organisations publiques, privées et à but non lucratif engagées en faveur d'une innovation numérique responsable dans les systèmes agroalimentaires représente donc une occasion unique de mettre en pratique une vision partagée: faire en sorte que tout le potentiel des technologies numériques, y compris les tendances émergentes que sont l'intelligence artificielle et les technologies axées sur les données, soit exploité dans les systèmes agroalimentaires afin de faire progresser l'utilisation des biens publics numériques dans des domaines prioritaires tels que le climat, la biodiversité, la sécurité alimentaire ou la nutrition, dans l'optique d'obtenir des résultats pertinents en matière de développement, au moyen de l'échange de connaissances et de pratiques optimales et de la création de possibilités de collaborations plus approfondies.
2. Dans ce contexte, l'approche de la FAO visant à mettre «le numérique au service des résultats» consiste à regrouper les efforts de l'Organisation en matière de numérique, afin de continuer à créer de nouvelles capacités numériques, d'intensifier les partenariats et de développer la promotion, dans le but de concrétiser pleinement la transformation numérique des systèmes agroalimentaires. Alors que le paysage de la science, de la technologie et de l'innovation évolue rapidement et que les outils numériques, les mégadonnées et l'intelligence artificielle sont de plus en plus présents, plusieurs opportunités s'offrent à la FAO, qui doit agir avec ambition en participant activement.
3. Dans le cadre de l'Assemblée générale des Nations Unies qui aura lieu cette année, il est prévu qu'un Sommet sur les ODD se tiendra les 18 et 19 septembre au siège de l'ONU, à New York, afin de faire le point sur la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (le Programme 2030) et des 17 ODD et d'y donner suite. Juste avant, l'Union internationale des télécommunications (UIT), en collaboration avec le système des Nations Unies et Partner2Connect, organisera la Journée du numérique au service des ODD, qui contribuera au Sommet des ODD 2023 et à la semaine de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies.
4. Le système des Nations Unies se prépare pour le Sommet de l'avenir de l'an prochain, au cours duquel sera conclu un Pacte numérique mondial. Il a en outre entrepris un examen du processus et des résultats de la mise en œuvre du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), 20 ans après son édition initiale, et a commencé à définir l'avenir de ce processus au-delà de 2025, les capacités numériques de la FAO étant mises en évidence – pour la transformation des systèmes agroalimentaires, qui passe par une participation fructueuse aux forums et la mise à disposition des ressources nécessaires. Cela constituera un outil et un mécanisme qui facilitera l'activation de ces leviers à plusieurs niveaux et donnera des moyens d'établir de nouveaux partenariats et de mieux coordonner les ressources en collaboration avec des mécanismes importants (Groupe des Nations Unies sur la société de l'information [UNGIS], SMSI pour l'après-2025, Science, technologie et innovation [STI], Comité de haut niveau sur les programmes, Pacte numérique mondial) pour intégrer les technologies de l'information et de la communication dans une approche conjointe permettant de mettre en œuvre des activités ou initiatives afin de franchir des étapes de la feuille de route du Secrétaire général de l'ONU pour la mise en œuvre de la coopération numérique et de contribuer à la mise en œuvre du Programme 2030.

II. Neuvième session de l'Organe directeur du Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

5. À sa 9^e session, tenue du 19 au 24 septembre 2022 à New Delhi (Inde), l'Organe directeur du Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (ci-après «le Traité») a adopté un programme de travail complet pour la période biennale 2022-2023, qui donne des orientations politiques visant à renforcer ses systèmes opérationnels et à faire progresser la mise en œuvre du Traité. Avec le thème «Célébration des Gardiens de la diversité des plantes cultivées: vers un Cadre mondial de la biodiversité inclusif pour l'après-2020», l'Organe directeur a reconnu les contributions des agriculteurs à la gestion efficace des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (RPGAA), ainsi que le rôle des banques de gènes. L'Organe directeur a également souligné l'importance d'une approche inclusive de la mise en œuvre du Traité dans le contexte du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal, adopté par la 15^e Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique en décembre 2022.

6. L'un des principaux résultats de la 9^e session a été la reconstitution du Groupe de travail chargé d'améliorer le Système multilatéral d'accès et de partage des avantages (ci-après «le Système multilatéral»), aux fins de l'achèvement des mesures visant à améliorer le fonctionnement du Système multilatéral d'ici la 11^e session en 2025. Le Système multilatéral, qui s'avère efficace, efficient et transparent pour l'échange de RPGAA, a été essentiel pour la recherche et le développement agricoles ainsi que la sécurité alimentaire mondiale. D'autres résultats majeurs ont été notamment l'organisation d'un colloque mondial sur les droits des agriculteurs, qui se tiendra en Inde en septembre 2023, et la demande relative à l'élaboration de critères et de grandes lignes pour l'évaluation de l'état d'avancement de la mise en œuvre des droits des agriculteurs à la 11^e session.

7. L'Organe directeur du Traité a remercié la FAO pour le soutien continu qu'elle apporte au Traité et a invité l'Organisation à continuer de soutenir les efforts visant à accroître le nombre d'adhérents au Traité en prenant des mesures concrètes pour encourager les États membres de la FAO qui ne l'ont pas encore fait à ratifier le Traité, afin d'en faire un accord universel; à intégrer le Traité dans la mise en œuvre d'initiatives et de stratégies pertinentes, telles que la Plateforme internationale pour l'alimentation et l'agriculture numériques, la Stratégie relative à l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture et son Plan d'action 2021-2023, et la Stratégie relative au changement climatique 2022-2031; et à continuer de soutenir activement les activités du Traité en tant qu'instrument international clé nécessaire à la réalisation des ODD 2 (Faim «zéro») et 15 (Vie terrestre).

8. En outre, l'Organe directeur du Traité a adopté un programme de travail révisé sur le Système mondial d'information sur les ressources phylogénétiques et une Stratégie relative à la mobilisation du secteur de la transformation des aliments. Il a aussi demandé d'autres informations actualisées sur le projet de stratégie de renforcement des capacités pour 2023-2033 ainsi que les grandes lignes d'un plan d'action en vue de leur examen à la 10^e session. Tous les résultats sont décrits dans le rapport de la 9^e session¹.

III. Deuxième Forum international du Cadre mondial contre la pénurie d'eau dans l'agriculture et adoption de l'«Appel à l'action de Praia»

9. Le deuxième Forum international du Cadre mondial contre la pénurie d'eau dans l'agriculture² (ci-après «le Cadre mondial») a eu lieu du 7 au 10 février 2023 à Praia (Cabo Verde), sur le thème «Rendre l'agriculture résiliente face au climat: la pénurie d'eau, un tremplin pour l'action et la collaboration». Il était organisé par le Gouvernement caboverdien, avec l'aide de l'Office fédéral suisse de l'agriculture. Les participants au Forum se sont attachés à promouvoir l'agriculture et l'ont placée au cœur des débats sur le changement climatique, notamment en vue des prochaines

¹ [Rapport de la 9^e session de l'Organe directeur du Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture \(fao.org\)](#).

² [Le Cadre mondial contre la pénurie d'eau dans l'agriculture](#).

manifestations attendues, comme la Conférence des Nations Unies sur l'eau de 2023 et la 28^e session de la Conférence des Parties (COP28) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui doit se tenir du 6 au 17 novembre 2023 aux Émirats arabes unis.

10. L'«**Appel à l'action de Praia**»³ a été adopté en vue: i) d'accélérer les actions stratégiques, y compris les politiques et les investissements concernant des initiatives collaboratives entre pays, sur la base des besoins et priorités de ceux-ci; et ii) de mobiliser un plus grand appui politique en faveur d'un environnement qui facilite la gestion des effets de la pénurie d'eau et du changement climatique sur la sécurité alimentaire et la sécurité de l'approvisionnement en eau à l'échelle mondiale. Le Cadre mondial doit jouer un plus grand rôle dans le développement d'actions et de solutions collaboratives face aux difficultés croissantes liées au changement climatique et à la pénurie d'eau, l'objectif étant de rendre l'agriculture plus résiliente.

11. Conformément à la recommandation formulée lors du deuxième Forum international du Cadre mondial, les activités suivantes sont actuellement menées: i) planification de l'organisation, aux alentours d'avril 2024, du premier dialogue de Rome sur l'eau et le Cadre mondial, qui sera présidé par le Premier Ministre de Cabo Verde; et ii) modification du modèle de gouvernance du Cadre mondial pour que tous les membres y participent activement par l'intermédiaire d'un(e) président(e) (la présidence étant actuellement assurée par Cabo Verde) d'un(e) ou de deux vice-président(s) (selon ce qui sera décidé lors du dialogue de Rome sur l'eau et le Cadre mondial). L'actuel Comité directeur du Cadre mondial deviendra le Comité consultatif technique.

12. La mise en œuvre de l'Appel à l'action de Praia a fait l'objet de discussions lors d'une manifestation tenue le 22 mars 2023 en marge de la Conférence des Nations Unies sur l'eau⁴. Les *domaines d'action thématiques seront examinés plus avant* par les partenaires du Cadre mondial à l'occasion de la conférence mondiale sur l'eau au service de l'alimentation qui se tiendra dans le Nebraska (États-Unis d'Amérique) le 10 mai 2023.

³ <https://www.fao.org/wasag/news/2nd-wasag-forum/praiia-call-for-action/fr/> (en anglais).

⁴ <https://www.fao.org/wasag/news/un-2023-water-conference-side-event/fr/> (en anglais).